



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

Deuxième session

Rome, 4 - 6 septembre 2000

PRÉPARATION DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>
I. Introduction	1-4
II. Portée et contenu proposés du Rapport	6-7
III. Processus préparatoire	8-14
IV. Ressources requises	15
V. Recommandations pour la neuvième session de la Commission	16
	<i>Page</i>
Annexe I: Activités de base proposées et budget pour l'élaboration du processus et la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde	9

PRÉPARATION DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques, à sa première session qui a eu lieu du 8 au 10 septembre 1998, a recommandé que la FAO coordonne l'élaboration, impulsée par les pays, d'un Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, qui fournirait une évaluation des programmes nationaux concernant les ressources zoogénétiques et de l'état des ressources zoogénétiques pour l'élevage. En faisant cette recommandation, le Groupe de travail technique a mis l'accent sur les conditions ci-après:

- i) *Il importe de mieux connaître et de mieux comprendre l'état des ressources zoogénétiques, la capacité des pays à gérer ces ressources et la situation actuelle en matière de méthodologies et de technologies disponibles pour mieux utiliser, mettre en valeur et préserver ces ressources.*
- ii) *Il convient de développer encore la fonctionnalité du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) pour aider les États Membres à établir leur rapport.*
- iii) *Il est nécessaire d'établir un processus de préparation du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde qui ait pour effet de renforcer les capacités nationales, notamment grâce à une formation à un stade précoce, et de jeter les bases d'une mise à jour régulière et peu coûteuse des données et informations pertinentes.*
- iv) *Comme tous les pays n'ont pas les moyens de faire rapport sur l'état de leurs ressources zoogénétiques, le Groupe de travail a aussi souligné qu'il importait de concevoir une approche de l'élaboration du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde qui, tout en incluant des consultations avec les pays pour l'établissement de directives pratiques, tienne compte de la diversité des capacités, et de laisser un délai suffisant à chaque pays en fonction de ses moyens.*

2. Le Groupe de travail a estimé que ses recommandations devraient avoir les incidences suivantes sur les priorités du programme pour l'exercice biennal 2000-2001:

- i) *préparation de directives, en consultation avec les pays, en vue de la collecte et de la compilation des données et informations existantes, aux fins de l'établissement du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde;*
- ii) *renforcement du système DAD-IS, pour que les pays disposent d'un système commode de gestion des données et de l'information;*
- iii) *aide à la mise en place de centres de coordination nationaux et régionaux incluant la formation, le cas échéant, de coordonnateurs nationaux;*
- iv) *collecte et compilation de données et d'informations sur les ressources zoogénétiques pour l'élevage, grâce à DAD-IS et/ou à d'autres systèmes de gestion des données et de l'information;*
- v) *début de la préparation, en consultation avec les pays, du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.*

3. Les recommandations du Groupe de travail technique concernant la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde ont été approuvées par la Commission des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) à sa huitième session ordinaire (19 au 23 avril 1999) et par le Conseil de la FAO à sa cent seizième

session (14-19 juin 1999). Ces priorités figurent dans le Programme ordinaire de travail et budget de la FAO pour l'exercice 2000-2001, et dans le projet de Plan à moyen terme 2002-2007 de l'Organisation.

4. Le présent document fait rapport sur les mesures déjà prises ou envisagées pour permettre à la FAO de coordonner l'élaboration impulsée par les pays du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, telles que recommandées par le Groupe de travail. L'annexe 1 résume les activités de base proposées et le budget pour l'élaboration du processus et la préparation du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Le projet de Directives pour aider les pays à préparer leur Rapport national fait l'objet du document CGRFA/WG-AnGR-2/00/3 ADD1.

II. PORTÉE ET CONTENU PROPOSÉS DU RAPPORT

5. Le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fait partie intégrante de la Stratégie mondiale. Le Rapport fournira non seulement un inventaire détaillé des ressources zoogénétiques, mais il décrira aussi la situation présente et future et les rôles de ces ressources et permettra d'évaluer les ressources zoogénétiques du point de vue de leur contribution au développement durable et à la sécurité alimentaire. En particulier, le processus sur l'état des ressources mondiales (ci-après dénommé le Processus) ainsi que le premier Rapport lui-même (ci-après dénommé le Rapport) contribueront à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale comme suit:

- i) en fournissant à la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques, ainsi qu'aux gouvernements, des données et des informations sur les ressources zoogénétiques afin de fixer des priorités pour améliorer les politiques et les capacités dans ce secteur, et de faire le bilan des besoins et des dispositions en matière de réglementations et de codes de conduite aux niveaux international et national;
- ii) en fournissant à la Commission sur les ressources génétiques une base et la capacité de surveiller l'état des ressources zoogénétiques, et de donner des orientations aux parties prenantes concernées telles que donateurs, organisations internationales et Parties à la Convention sur la diversité biologique;
- iii) en permettant aux gouvernements nationaux et aux parties prenantes, y compris aux réseaux nationaux, de mieux comprendre l'état des ressources zoogénétiques et de connaître les capacités existantes de gestion de ces ressources. On pourra ainsi mieux comprendre, utiliser, mettre en valeur et préserver ces ressources, et disposer d'une base solide pour le renforcement des capacités afin d'assurer l'utilisation durable à long terme et la mise en valeur de ces ressources, et de promouvoir l'importante contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire mondiale et au développement rural;
- iv) en fournissant aux donateurs et aux parties prenantes un cadre à partir duquel fixer des priorités, créer des synergies et mobiliser les ressources financières nécessaires pour appliquer des mesures destinées à mieux utiliser, mettre en valeur et préserver les ressources zoogénétiques;
- v) en donnant à la FAO les bases pour le Système d'alerte rapide sur les ressources zoogénétiques, et pour la préparation de plans d'urgence nationaux et internationaux et de mesures de sauvegarde des ressources génétiques menacées d'extinction;
- vi) en renforçant les capacités techniques au sein des divers centres de coordination, en particulier dans le domaine de l'inventaire des ressources zoogénétiques, de la caractérisation, de la gestion des données et de l'information, et de la communication, afin

d'élaborer des mesures rentables liées à l'intensification durable et, le cas échéant, à la préservation.

6. Le Processus d'élaboration du premier Rapport doit être impulsé par les pays, en assurant que les capacités, problèmes, priorités et besoins nationaux et régionaux sont identifiés de manière fiable. Le processus et les directives pour aider les pays à préparer leur rapport national ont été rédigés. Le projet de directives, qui figure à l'annexe 2, est destiné à aider les pays à évaluer les questions de politique et de gestion technique, les besoins en matière de renforcement des capacités, les progrès et à faire l'analyse des tendances et des besoins dans le secteur de l'élevage. Les pays sont encouragés à faire une analyse approfondie de leur secteur de l'élevage afin d'identifier les succès et les échecs dans l'utilisation et le développement des ressources zoogénétiques et les raisons de ces succès et échecs.

7. Les directives sont également destinées à assurer que les rapports nationaux contiendront des éléments communs, ce qui permettra la compilation des rapports nationaux, base du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. Le projet de directives est structuré de manière à fournir une évaluation dans quatre domaines essentiels, à savoir:

- a) l'état de la caractérisation, de l'utilisation et de la mise en valeur, et de la préservation de la diversité des animaux d'élevage;
- b) l'état de la capacité de gestion des ressources zoogénétiques et une évaluation des besoins de renforcement des capacités;
- c) l'état actuel des connaissances;
- d) les priorités stratégiques pour des mesures à l'échelon national, régional et mondial.

III. LE PROCESSUS PRÉPARATOIRE

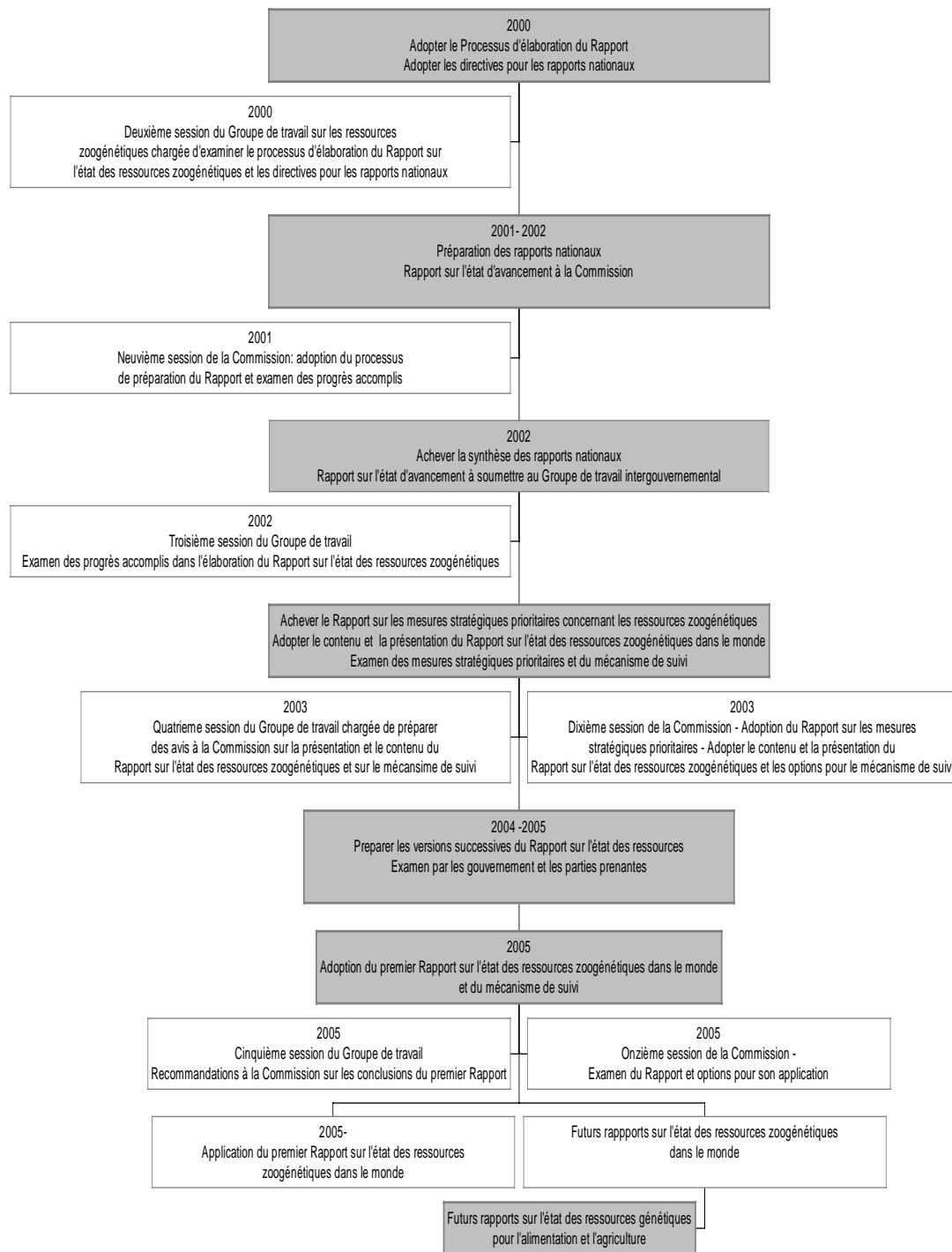
8. Les paragraphes ci-après décrivent le processus proposé pour la préparation du premier Rapport. Les principales caractéristiques du processus proposé sont présentées au tableau 1.

Préparation des rapports nationaux

9. Comme recommandé par le Groupe de travail, la FAO a commencé à élaborer des directives pratiques pour aider les pays à préparer les rapports nationaux. Des consultations ont été entreprises avec les coordonnateurs nationaux et d'autres experts et un large soutien technique a été offert par d'autres départements et divisions pertinents de la FAO, notamment dans les domaines suivants: information, économie et statistiques, questions juridiques, développement durable et coopération technique. De plus, des travaux ont commencé pour renforcer la fonctionnalité de DAD-IS à l'appui du Processus et pour assurer que les informations constituant la base du premier Rapport pourront être enrichies au fil des années. La FAO recherche activement les ressources extrabudgétaires nécessaires pour assurer les activités préparatoires essentielles à l'établissement des rapports nationaux et du premier Rapport. Si des ressources financières adéquates sont disponibles, les étapes ci-après pourront être suivies:

- i) Les pays acceptant la participation au processus seront invités à prendre part à des ateliers régionaux où les directives pour les rapports nationaux seront examinées, et une formation sera proposée au personnel chargé de la coordination dans les pays du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques, en ce qui concerne l'utilisation des directives et des données et des formulaires de DAD-IS. Des directives sur la gamme de données et informations techniques qui, une fois collationnées, fourniront une base solide pour l'élaboration du Rapport national, seront fournies au cours de ces journées de formation.

Tableau 1: Activités de base concernant le Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde



- ii) Le personnel chargé de la coordination au niveau du pays, y compris le Coordonnateur national, sera alors responsable des activités de préparation du Rapport national. Ces personnes pourront décider de mécanismes appropriés pour faire participer les parties prenantes aux niveaux national et international et juger s'il est nécessaire de créer un comité consultatif et un groupe de rédaction.
- iii) Le personnel chargé de la coordination au niveau des pays, y compris le Coordonnateur national, avec l'assistance le cas échéant du centre de coordination technique régional, et un soutien du Centre de coordination mondial, sera responsable de la collecte, de l'assemblage, de l'analyse et de la synthèse des données et informations prêtes à servir de base pour la rédaction du Rapport national. Ces données, informations et analyses permettront de décrire l'état de la diversité des ressources zoogénétiques dans les pays, et la capacité de gestion de ces ressources et de faire le point sur les politiques, méthodologies, technologies et expertises disponibles.
- iv) Le personnel chargé de la coordination au niveau des pays, y compris le Coordonnateur national, sera aussi responsable de la définition et de la présentation des conclusions principales et des priorités stratégiques du pays pour les mesures à prendre. Elles constitueront la base du projet de Rapport national, prêt à être approuvé par le gouvernement et présenté à la FAO. On espère que le corps du texte du Rapport national sera de 25 à 30 pages et ne dépassera pas les 60 pages.
- v) Les principales organisations internationales actives dans le domaine des ressources zoogénétiques seront également invitées à fournir des données, des informations et des orientations stratégiques dans la préparation du premier Rapport. La FAO consultera les organisations appropriées pour s'assurer de leur contribution.

10. Comme recommandé lors de la première réunion du Groupe technique, et compte tenu de l'expérience acquise lors de la préparation des rapports nationaux sur les ressources phytogénétiques, il faut prévoir assez de temps pour la préparation des rapports nationaux sur les ressources zoogénétiques. Ainsi, il est proposé que les rapports nationaux et les rapports des organisations internationales soient entrepris cette année et achevés d'ici la fin décembre 2001.

Préparation du premier Rapport

11. À partir de 2002, le Centre de coordination mondial, en consultation avec les Coordonnateurs régionaux, commencera la compilation, l'analyse et la synthèse des rapports nationaux et des rapports des organisations. Si des ressources financières sont disponibles, des réunions régionales rassemblant le personnel chargé de la coordination dans les pays seront organisées pour examiner les versions successives du Rapport. S'il n'est pas possible d'organiser ces réunions, l'examen se fera par conférence et courrier électroniques. Des groupes consultatifs ou d'examen des projets de rapport pourront être créés pour étudier des chapitres spécifiques du projet de Rapport. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales appropriées seront également appelées à participer à ce processus d'examen. Il est proposé que le Groupe de travail technique intergouvernemental se réunisse en 2002 pour évaluer les progrès réalisés dans l'élaboration du premier Rapport.

12. Il est proposé qu'en 2003, il y ait une réunion du Groupe de travail technique, ainsi que de la Commission. Cela sera nécessaire pour élaborer d'une part, et négocier d'autre part, la présentation et le contenu du premier Rapport, qui doit être soumis à la Commission en 2005. En 2003 également, un rapport sur les mesures stratégiques prioritaires découlant des rapports nationaux et des rapports des parties prenantes sera aussi présenté, d'abord au Groupe de travail technique, puis à la Commission. Le Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires identifiera à la fois les besoins en matière de renforcement des capacités et les mesures spécifiques à prendre d'urgence, et permettra au Groupe de travail technique et à la Commission d'établir un mécanisme d'application propre à garantir que des mesures sont prises sur la base des conclusions

stratégiques. La présentation en 2003 de ce Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires permettra aux gouvernements de préciser et d'élaborer plus avant le premier Rapport avant son achèvement prévu en 2005; les gouvernements et les organisations pourront ainsi réagir dans les domaines hautement prioritaires correspondant à des préoccupations et à des intérêts communs. Le Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires contribuera aussi à l'élaboration ultérieure et à l'application de la Stratégie mondiale.

13. Le calendrier proposé devrait permettre les interactions nécessaires entre les pays et le Centre de coordination mondial, ainsi que les coordonnateurs régionaux, dans la préparation des rapports nationaux et du Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires. Cela donnera aussi le temps nécessaire pour collecter et faire la synthèse des données et informations de tous les pays participants et assurer que toute cette documentation est correctement prise en compte dans le premier Rapport. Le processus et le calendrier ont également été établis en vue d'assurer que les mesures indispensables pour mieux utiliser, mettre en valeur et préserver les ressources zoogénétiques sont soumises au Groupe de travail technique et à la Commission dès que possible, et avant l'achèvement du premier Rapport. En outre, cela donnera l'occasion à la Commission de convenir d'un mécanisme approprié de suivi de ce processus. L'expérience acquise avec le Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde a montré que l'examen du mécanisme de suivi est crucial dès la phase préparatoire du premier Rapport; si un accord sur ce mécanisme peut être conclu en 2003, la Commission sera à même de promouvoir des mesures visant à favoriser l'utilisation, la mise en valeur et la préservation des ressources génétiques des animaux d'élevage. La FAO accorde comme convenu tout son soutien à l'élaboration du Processus et du premier Rapport, mais le calendrier proposé reste conditionné par la fourniture complémentaire du soutien extrabudgétaire nécessaire.

Communications et participation des parties prenantes

14. Le processus de préparation du Rapport doit promouvoir et faciliter, dès les premières phases, la participation la plus large des parties prenantes et préparer le terrain pour une action efficace. Cela ne pourra se faire qu'en assurant des communications efficaces entre les parties prenantes concernées et les organismes donateurs car il s'agit d'un élément critique du déroulement du Processus. Le Centre de coordination mondial fera intervenir les organisations intergouvernementales, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales à toutes les phases du Processus. Le Département de l'information de la FAO aidera aussi à l'élaboration et à l'application d'une stratégie mondiale de communication et d'un programme de mobilisation de l'opinion publique qui souligneront le rôle et la valeur des ressources zoogénétiques et appuieront l'amélioration de l'utilisation, de la mise en valeur et de la préservation de ces ressources essentielles. Le DAD-IS et les moyens électroniques seront également utiles dans ce contexte.

IV. RESSOURCES REQUISES

15. Des ressources financières et humaines adéquates sont nécessaires pour assurer la préparation des rapports nationaux et du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. Il est proposé de faire appel à des crédits du Programme de travail et budget ordinaire et à des sources extrabudgétaires, comme indiqué à l'annexe 1. Les principaux domaines de financement sont les suivants: création d'une équipe de base spécialisée au sein du Centre de coordination mondial qui assurera la coordination générale des rapports nationaux et fournira une assistance aux pays, coordonnera la formation régionale, fournira une assistance aux pays et assurera la coordination mondiale du Processus, analysera les rapports nationaux, fera la synthèse des résultats et assurera la préparation des versions successives du Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires et du premier Rapport. Des ressources financières sont également nécessaires pour élaborer et tester le stade 3 de DAD-IS afin d'aider les pays dans le Processus, préparer et soutenir le mécanisme intergouvernemental, les consultants nationaux et

internationaux, les réunions avec les donateurs et les parties prenantes et l'impression et la traduction des rapports.

V. RECOMMANDATIONS POUR LA NEUVIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

16. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques souhaitera peut-être faire à la Commission les recommandations suivantes:
- i) la FAO devrait entreprendre la préparation du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* conformément au processus et au calendrier figurant dans le présent document, en utilisant les directives élaborées par le Groupe de travail afin d'aider les pays à préparer leurs rapports nationaux;
 - ii) le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques devrait se réunir en 2002 pour faire le point des progrès réalisés dans l'élaboration du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* et donner des avis à la Commission sur son déroulement et son élaboration;
 - iii) le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques devrait se réunir en 2003 pour aider la Commission à décider du contenu final et de la forme du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, examiner le Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires et faire des recommandations à la Commission pour assurer le suivi et l'application du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* lorsqu'il sera achevé et examiné par la Commission en 2005;
 - iv) les donateurs et les parties prenantes devraient s'efforcer de mobiliser les fonds nécessaires pour compléter et synchroniser avec le Programme ordinaire le soutien de la FAO afin d'assurer le succès de la préparation du Processus d'élaboration du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, entreprendre la préparation des rapports nationaux, analyser et faire la synthèse des contributions figurant dans les rapports nationaux et dans les rapports des organisations internationales, préparer un suivi efficace, préparer le Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires et le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* et prendre des mesures efficaces de suivi.

ANNEXE I

Activités de base proposées et budget pour l'élaboration du Processus et la préparation du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde (montants en milliers de dollars E.-U.)			
2000	Programme ordinaire¹	Fonds extra-budgétaires²	Total
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le projet de processus de planification et les directives pour les rapports nationaux • Établir des liens avec les activités intersectorielles de la FAO • Préparer un fonds fiduciaire multilatéral et faire intervenir les donateurs • Préparer la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques • Élaborer et appliquer la stratégie de communication concernant le Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde • Organiser un Atelier mondial d'orientation sur ce Rapport pour les coordonnateurs nationaux • Préparer et organiser des sessions d'information pour les parties prenantes internationales • Commencer à élaborer DAD-IS pour aider les pays dans les processus d'élaboration du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde 	725	521	1 246
2001			
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à élaborer, à tester sur le terrain et à appliquer la fonctionnalité de DAD-IS pour le Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde • Élaborer du matériel didactique • Assurer la formation mondiale/régionale des coordonnateurs régionaux/nationaux et autre personnel dans les pays • Continuer à développer le réseau pour les ressources zoogénétiques, y compris l'application de la stratégie de communication • Aider les régions et les pays à collecter les données et les informations pertinentes pour les rapports nationaux 			

¹ Estimation de la contribution du Programme ordinaire aux activités liées au Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde couvrant essentiellement les traitements des fonctionnaires du cadre organique et des services généraux

² Les chiffres correspondent au Fonds fiduciaire multilatéral proposé

<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer avec les organisations internationales à l'élaboration et à la collecte des données et informations pertinentes pour le premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la neuvième session de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) • Aider les pays à élaborer leurs rapports nationaux 	597	1 393	1 990
2002			
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la troisième session du Groupe de travail consacrée à l'évaluation des progrès réalisés • Aider les pays à achever leurs rapports nationaux • Préparer des options détaillées pour le mécanisme de suivi du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde • Commencer l'analyse des rapports nationaux et des rapports des organisations • Poursuivre les efforts de communication et la mise en place de réseaux avec les donateurs et les parties prenantes 	782	1 307	2 089
2003			
<ul style="list-style-type: none"> • Terminer l'analyse et commencer la synthèse de tous les rapports nationaux et des rapports des organisations • Préparer le rapport intérimaire sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde avec des options pour le mécanisme de suivi • Projet de rapport sur les mesures stratégiques prioritaires • Participation des parties prenantes internationales • Préparer la session extraordinaire du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques • Préparer la dixième session de la CRGAA 	672	785	1 457
2004			
<ul style="list-style-type: none"> • Achever la synthèse et rédiger le Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, en faisant participer les pays et autres parties prenantes au processus d'examen • Préparer la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques • Faire progresser l'élaboration du mécanisme de suivi • Poursuivre les efforts de communication et la mise en place de réseaux 	768	706	1 474

2005			
<ul style="list-style-type: none"> • Achever le projet de Rapport sur les ressources zoogénétiques dans le monde à soumettre à la CRGAA • Préparer le rapport sur l'élaboration des mesures prioritaires, à soumettre à la CRGAA • Préparer la session des parties prenantes internationales • Élaborer des options pour l'application du premier Rapport sur les ressources zoogénétiques dans le monde, dans le contexte de la Stratégie mondiale, à soumettre à la CRGAA • Préparer la onzième session de la CRGAA 	668	464	1 132
Total	4 212	5 176	9 388